

La Gazette des Comores

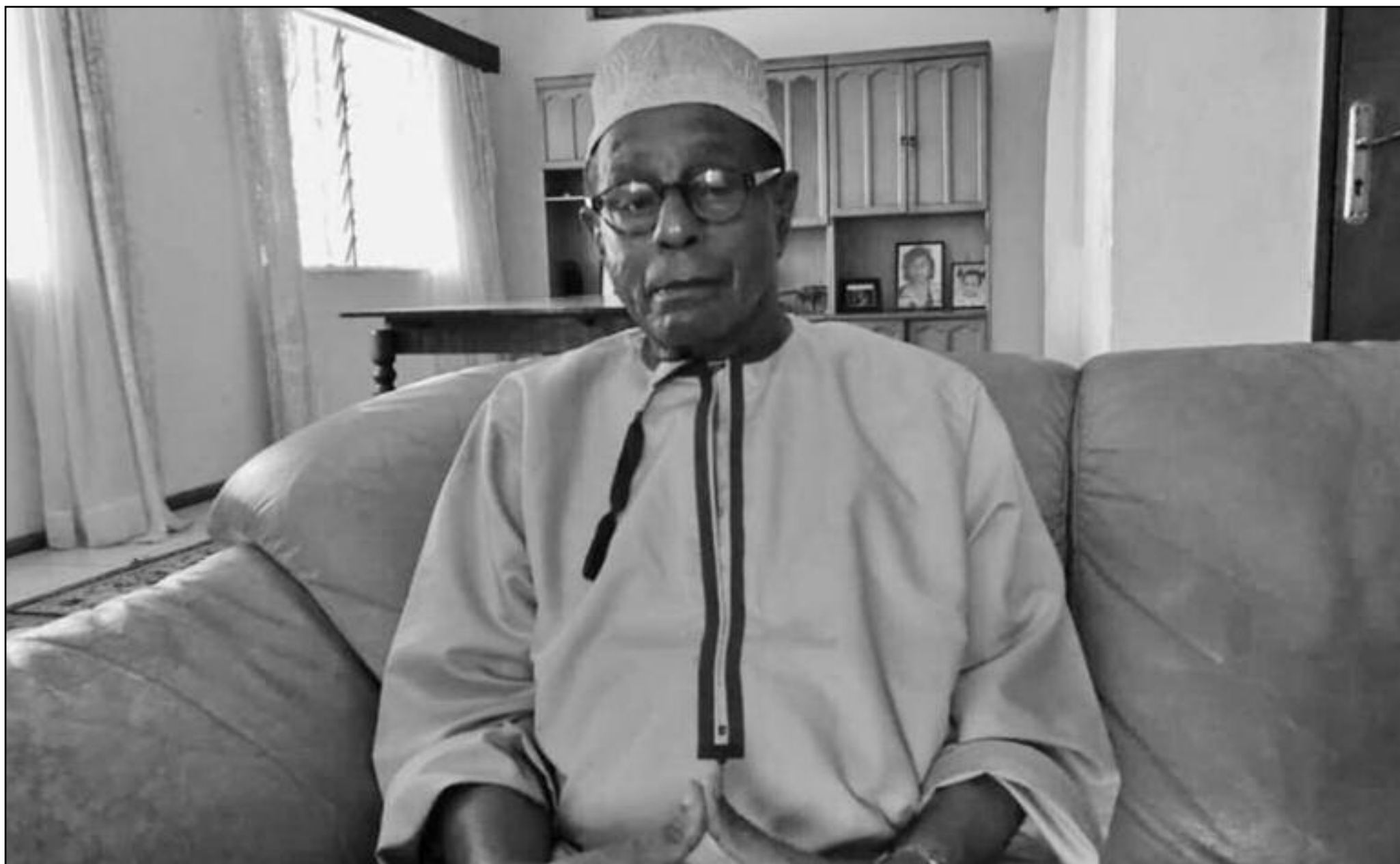
*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3262 - Mardi 23 Octobre 2018 - Prix : 200 Fc

SOULÈVEMENTS À ANJOUAN

Mouzaoir Abdallah: "Nous demandons une plus profonde implication de la communauté internationale"



CRISE POLITIQUE À ANJOUAN

**Trois chefs d'accusation notifiés
au gouverneur Salami**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Octobre 2018**

Lever du soleil:
05h 42mn
Coucher du soleil:
18h 05mn

Fadjr : 04h 27mn
Dhouhr : 11h 56mn
Ansr : 15h 20mn
Maghrib: 18h 08mn
Incha: 19h 22mn



SOULÈVEMENTS À ANJOUAN

Mouzaoir Abdallah: "Nous demandons une plus profonde implication de la communauté internationale"

Dans une déclaration fracassante, l'ancien ministre des Affaires étrangères, Mouzaoir Abdallah a brisé le silence, lui qui est si économe des mots. Il est revenu sur la situation politique qui prévaut dans le pays depuis la tenue du référendum et les conséquences qui peuvent en découler si rien n'est fait. Il est bien évidemment revenu sur les derniers événements qui ont agité l'île d'Anjouan, prônant l'apaisement.

Pour le bien du pays. « Ye mka pvavo pvo wa djuha wa hima kudji trambayo kudji traturu mindu, Ye mka pvavo mwendza wuhu tsawule, ngo rongowo hakuwu, sha zi trendwa kapvu. Kari tsu djuwa hula nda hupvi ngwendo nda hupvi, ndranzi na mra ndranzi yizo za wu tsuha ntsapve mwendza midzungu mwendza ankili ». L'ancien ministre des Affaires étrangères, Mouzaoir Abdallah a commencé sa déclaration par cette conversation que nous avons préféré vous transcrire en langue nationale pour ne pas en altérer le sens. Conversation qu'il a eue, il y a plusieurs décennies, alors qu'il était en tournée politique dans le village de Domoni.

Mouzaoir Abdallah avait commencé sa déclaration samedi, lors du rassemblement de l'Union de l'Opposition, place Badjanani. Rassemblement qui a finalement été interdit puis dispersé par les forces de l'ordre. C'est donc dans sa résidence qu'il finira son allocution. Ancien soutien de la première heure du président Azali Assoumani, son allocution sonne le glas de leur relation, que certains pensaient, privilégiée. « Ce qu'il s'est passé aujourd'hui

(samedi, lors de la dispersion du meeting de l'Union de l'opposition ndlr) reflète le jugement que je porte sur Azali Assoumani, et les événements qui ne vont pas dans le bon sens », a-t-il fait savoir. Il profitera de l'occasion pour apporter son soutien à Anjouan qui, la semaine dernière, était en proie à une insurrection armée.

« Nous n'allons pas lâcher Anjouan, nous allons nous exprimer parce que les derniers événements ne peuvent que nous interpeller », a-t-il poursuivi. « Ye nyi wa komori mrongowawo za wuzi, no wudo hamba ndrogowo ye zaya ntsi, nyi nde ma zeha rawumbiwa nawo, na ma zeha kwadji wu renda nayi, hawu kaya lazima mbi zi wa kawushiye, zinu nga mzambiyo umati, sha walemengu wa zi djuwe, hawuka ngapvo ze taraha mbi zi pvirawo harumwa ye ntsi yinu, ngazidjo kawu zalisa ndrongowo zi ndrwapjina, zidjo kana wudziro harmwa yentsi ».

Après avoir tenu ces propos lourds de sens, il a insisté sur l'importance d'une profonde implication de la communauté internationale. « Il faut qu'elle prenne ses responsabilités, elle ne peut pas laisser ce qui se passe à Anjouan continuer de la sorte, elle ne peut pas laisser les citoyens se faire malmené de la sorte », a-t-il averti. « Ce qui s'y passe est tellement regrettable accouplé au fait qu'il n'y a aucune possibilité de faire machine arrière (référence au référendum) avec les lourdes conséquences que cela suppose ».

En ce qui concerne l'interdiction du rassemblement qui n'avait pas reçu l'autorisation selon la mairie, répondant à la question d'un

journaliste sur sa signification, il a répondu ceci : « Nous vivons dans un pays dit démocratique, il n'est pas possible que chaque fois que des citoyens voudront se rassembler, qu'il leur soit exigé une autorisation au préalable alors que ce que nous voulons, c'est défendre nos droits. Même à l'époque des mercenaires, cela ne se passait pas comme cela ». La situation politique, selon lui est très tendue, oppressante. Il fera ensuite allusion à l'assassinat du président Ali Soilihi dont il était le ministre des Affaires étrangères. Et des 12 ans du régime Abdallah qui ont suivi, affirmant avoir refusé de travailler sous sa présidence parce n'étant pas d'accord avec ce qui s'y passait.

Et de rebondir sur l'actualité : « Je ne peux pas tolérer ce qui se passe maintenant, mieux encore, il me faut le combattre ». « Ce qu'il restera peut-être au président Azali sera de donner l'ordre qu'on me fasse du mal, que l'on m'emprisonne ». Et de refaire un bond dans le passé, quand il était dans les geôles du régime des mercenaires à Voidjou : « J'ai fait 8 mois en prison, c'est là-bas que j'ai connu le jeune Azali Assoumani alors qu'il revenait de l'Académie royale militaire; il m'avait fait bonne impression, tellement bonne impression qu'il m'a leurré parce qu'à l'époque, il me permettait de faire quelques pas dehors, à la nuit tombée ».

Il est revenu sur une plus grande implication des diplomates du pays, seuls selon lui, « à pouvoir apaiser la situation, en faisant pression sur le président afin qu'il rétablisse les libertés individuelles et collectives à Anjouan; pour les événements



Mouzaoir Abdallah

d'Anjouan, apaiser encore une fois, autrement le pays court un grand danger ». Pour lui, il faut que les diplomates se déplacent à Anjouan, qu'ils puissent s'entretenir avec les autorités de l'île autonome d'Anjouan, recueillir leurs avis. « Le gouverneur Salami est un garçon intelligent, les propos qu'il tient sont toujours sensés, il faut qu'ils l'écoutent ».

Mouzaoir Abdallah rejettera énergiquement les accusations portées sur le gouverneur d'Anjouan, accusé d'avoir fourni les armes aux insurgés de la médina. Réagissant sur le pacte passé entre le candidat Azali Assoumani et l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi (en détention provisoire depuis le 20 août dernier dans le cadre de l'enquête sur la gestion des fonds de la citoyenneté économique) lors des dernières présidentielles, il affirmera « que personne ne peut comprendre que deux personnalités se soient mises d'accord pour mener une même politique, et

se partager le pouvoir et qu'une fois remporter les élections, il y ait eu pareille trahison ».

Et de poursuivre: « C'est grâce à Sambi que Azali a remporté les élections, ce dernier aurait pu faire preuve de reconnaissance, je le sais, j'étais là, je ne peux rien dire de plus ». Soutien de la première heure du président, il affirme que « depuis que Azali Assoumani a remporté les élections, je n'ai jamais pu le voir seul à seul ».

Faïza Soulé Youssouf

TENSIONS À ANJOUAN

Le FNJ appelle à la vigilance

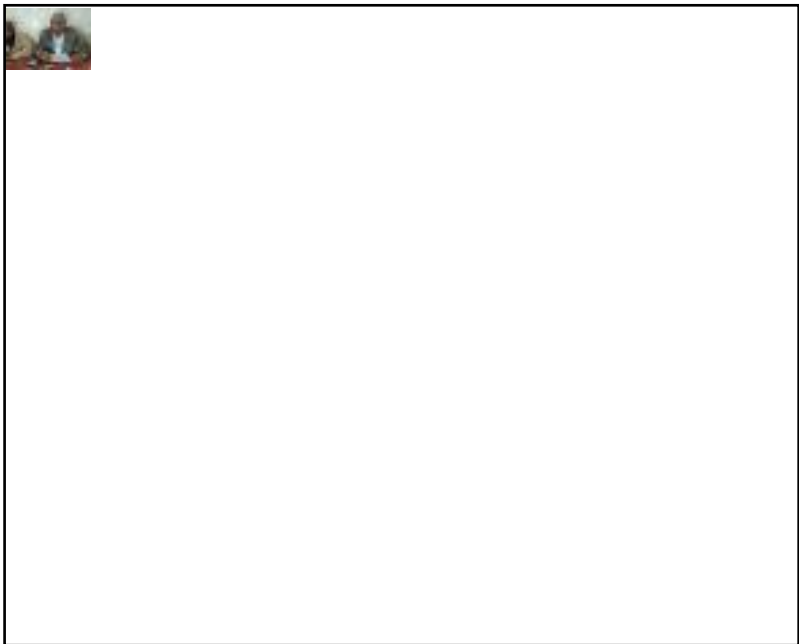
Le Fnj s'est exprimé hier pour condamner les "actes barbares" perpétrés à Anjouan. Le parti appelle à la vigilance et prévient sur les risques qu'une telle situation peut engendrer.

Le Front national pour la Justice condamne avec fermeté « les actes barbares qui se produisent à Anjouan ». Dans un communiqué non daté, le FNJ appelle ses militants qui se trouvent sur l'île d'Anjouan à ne pas se mêler à des activités qui vont à l'encontre des principes de l'islam, une religion de paix. Il est dit également dans ce communiqué que les armes qui appartiennent aux civils ne peuvent en aucun cas résoudre les pro-

blèmes politiques.

Une situation difficile qui ne prendra fin qu'avec l'instauration du dialogue. Lors d'un point de presse où le communiqué a été distribué, Mkazilé Mohamed Assaf, membre du bureau politique du Fnj, s'agissant de l'usage des armes, assure que « c'est une méthode bannie par l'islam et les institutions internationales », ajoutant que quiconque aspire au pouvoir ne doit se fier qu'aux urnes. S'agissant des dossiers en cours à la justice, le Fnj exhorte la population à laisser l'appareil judiciaire faire son travail. « Nul n'est au dessus de la justice », conclura-t-il.

Ibnou M Abdou



Numéros utiles

- Police**
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Gendarmérie**
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Immigration**
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37
- Aéroport**
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71
- Port maritime**
Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43
- Hopitaux**
Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34
- Banques**
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40
- MAMWE**
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

CRISE POLITIQUE À ANJOUAN

Trois chefs d'accusation notifiés au gouverneur Salami

Entrave à la circulation, port illégal d'arme, rébellion et trouble à l'ordre public, tels sont les chefs d'accusation pesant sur le gouverneur d'Anjouan. Selon une source proche du dossier, Dr Salami Abdou ne reconnaît qu'un seul chef d'accusation : entrave à la circulation.

En effet, le chef de l'exécutif de Ndzuani reconnaît avoir appelé à une manifestation pacifique. Mais les insurgés ont pris

la ville en otage à l'aube. Pure coïncidence ou complicité ? Dr Salami rejette tout lien avec les rebelles armés. Les pourparlers engagés pour une sortie de crise ont échoué mais le gouvernement comptait continuer dans le sens du dialogue. Samedi dans la matinée le ministre des affaires étrangères l'a encore dit lors de la traditionnelle rencontre hebdomadaire avec la presse. A la surprise générale, une intervention militaire a eu lieu en fin d'après-midi pour libérer la médina de

Mutsamudu. Sauf que la milice avait déjà vidé les lieux. Ce qui a soulevé des interrogations. Comment les insurgés ont-ils pu quitter la vieille ville à l'insu de l'armée qui l'avait pourtant encerclé ? Depuis les rumeurs courraient soupçonnant le gouverneur Salami d'être sur le point de se rendre à Mayotte par voie maritime. Au lendemain de la « libération » de la médina, il a tenu à faire un démenti de toutes les accusations portées sur lui avant de se rendre aux mains de

la gendarmerie, affirmant vouloir se mettre à disposition de la justice. Au même moment, le premier magistrat de l'île nous a accordé une interview pour démentir tous les faits qui lui ont été reprochés. Entendu par la gendarmerie, il continue à clamer son innocence pour la présumée complicité à la rébellion et les autres chefs d'accusations. Suite aux affrontements qui ont eu lieu à Anjouan, la Commission de l'Océan indien a, dans un com-

munié annoncé son regret quant « aux pertes en vie humaines et les dégâts que la dégradation de la situation aurait déjà entraîné ». La COI invite tous les acteurs à clairement et ouvertement rejeter tout acte de violence. L'institution lance un appel urgent au calme et au respect des institutions démocratiques et a une résolution des différends par la voix de la paix et du dialogue dans le respect de l'Etat de droit.

Binti Mhadjou

MICROFINANCE

Le Sanduk de Kunudju de Djoumoichongo s'ouvre à la diaspora

Actif depuis presque 10 ans, le Sanduk Kunudju de Djoumoichongo est la 30e agence inaugurée par l'Union des Sanduk de Ngazidja. Lors de la cérémonie inaugurale de la nouvelle caisse de transfert d'argent Money Gram, le Président, Abdallah Ali Youssouf, en a profité pour inaugurer le nouveau bâtiment qui abritera ladite institution. L'occasion pour le secrétaire général de l'Union des Sanduk, Chakira Mouigni, de rappeler les avantages que la population peut tirer de ces institutions de microfinance.

Parti avec un capital de 960.000 kmf et 96 membres adhérents, le Sanduk Kunudju de Djoumoichongo enregistré au 31 décembre 2009, une épargne de 13.771.319 kmf. Des chiffres qui ont marqué Abdallah Ali Youssouf, président du Sanduk depuis janvier 2009. Aujourd'hui, l'institution capitalise plus de 5 millions kmf avec un effectif 579 adhérents et une épargne de 104.800.249 kmf. « De sa création jusqu'à aujourd'hui, cette caisse a accordé 447.330.000 kmf de crédits à nos clients dont 359.275.000 kmf

sont honorés et 88.055.000 kmf d'encours dont 77.690.000 kmf de crédits sains et 5.725.000 kmf de crédits impayés », détaille, satisfait, Abdallah Ali Youssouf. Soit 81% de crédits honorés et 19% d'encours. Des chiffres encourageants qui ont fait la réputation du président de cette institution de microfinance. A. A. Youssouf a rappelé que la bonne gestion et la transparence qu'il a engagé en vue de redorer l'image de Kunudju lui a été bénéfique et s'en félicite à son tour. « Pour parvenir à relever ce défi, un professionnalisme en matière de risque par des exigences de comportement et de rigueur demeure une priorité. C'est pour cela qu'un comité d'appui local dédié à la gestion des crédits est déjà mis en place ». Pour lui, cette inauguration constitue l'exemple le plus concret et le plus tangible de leurs efforts. Et ils ne comptent pas s'arrêter-là. « [...] Il nous reste beaucoup de chemin à parcourir et des efforts à fournir pour parvenir au

stade d'une caisse mutualiste financièrement rentable et pérenne ». L'objectif premier du Sanduk consiste à l'en croire, à fournir « des services financiers de proximité aux populations exclues du système bancaire classique ». Abdallah précise qu'il s'agit là d'un moyen de réduction de la vulnérabilité « face aux aléas de la vie, et permet de redynamiser les tissus économiques locaux par le démarrage ou l'accroissement d'activités génératrices de revenus et d'emplois ». Afin d'y parvenir, le président du Sanduk promet de diversifier les produits et les services fournis. Il appelle de ce fait la diaspora à adhérer « davantage dans cette nouvelle ère » pour que tous participent au développement local. Pour Ali Mouigni, les Sanduk jouent un rôle primordial dans le développement communautaire. Le président du conseil d'administration de l'Union des Sanduk dira dans ce sens qu'il n'y a pas de développement sans économie. « Notre



Cérémonie du Sanduk de Djoumoichongo

économie doit commencer là, aujourd'hui ». Il sera très vite appuyé par Chakira Mouigni, secrétaire général de l'institution, qui précise que la vision de l'Union des Sanduk est de promouvoir l'avenir de la jeunesse en œuvrant pour leur « auto-investissement ». « La ville de Djoumoichongo est capable d'avoir 1 milliard d'épargne dans le

Sanduk », ajoute l'homme fort des Sanduk. Outre les services en place, Chakira promet d'ici 2019, d'autres services tels le paiement de l'abonnement télé (Canal+), la centralisation du système pour une meilleure sécurité et la mise en place des cartes bancaires.

A.O Yazid

COOPÉRATION ENTRE RIYAD/MORONI

L'Arabie saoudite veut aider à la formation des juges comoriens

Hier, une délégation du ministère des Affaires islamiques et Waqf d'Arabie saoudite a rencontré le ministre comorien de la jus-

tice et des Affaires islamiques, à Moroni. Les échanges entre les deux parties étaient fructueux, à en croire Mohamed Ousseine

Djamalilayle.

Une délégation saoudienne est arrivée à Moroni, hier lundi, avec à sa tête Walid Ben Hamadi Abdallah, chargé de la coopération de la justice saoudienne. Reçue par le ministre de la justice et des Affaires islamiques comorien, la délégation entend renforcer la coopération entre les deux ministères. « Ils sont venus à Moroni pour s'enquérir de nos besoins au Palais de justice », a expliqué le ministre Mohamed Ousseine Djamalilayle, qui précise que la délégation doit repartir ce mardi après-midi. « Nous avons longuement échangé. La partie comorienne a expliqué les besoins urgents et immédiats au Palais de justice ». Parmi ceux là, le recyclage des juges

et des cadis des tribunaux islamiques, ainsi que des greffiers et des huissiers. « Nos doléances seront soumises aux autorités saoudiennes. Nous devrions, à les en croire, avoir une réponse positive dans un court délai », a dit le ministre qui précise qu'au cours de ces échanges, « aucun projet de convention n'a été soulevé ». Un projet de convention, datant de la période de Yahaya Mohamed Illiyassa alors ministre des Affaires islamiques, serait cependant en étude : « Nous allons voir ensemble comment le réactualiser, apporter toutes les observations qu'il faut pour les deux pays ».

Ibnou M Abdou

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad (Stagiaire)

Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction

Sanaa Chouzour

Responsable commercial

Rahamatouallah Youssouf

Documentation archiviste

Mariam Mhoma

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Délégation saoudienne avec les magistrats comoriens



APPEL A CANDIDATURE

Le Projet d'Appui au développement du secteur financier (P166193) est un projet du Ministère des Finances de l'Union des Comores sur Financement de la Banque Mondiale.

Le projet vise à accroître l'efficacité de la prestation de services financiers pour l'inclusion financière des ménages et des petites et moyennes entreprises PME ainsi que la stabilité financière dans l'Union des Comores.

Le financement des interventions de ce projet sera en synergie, convergence et complémentarité avec les interventions du Gouvernement et ses autres partenaires au développement.

Les principales composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 10 millions sont les suivantes :

- Composante 1 – l'inclusion financière.

Cette composante vise :

- la mise à jour de l'environnement légal, réglementaire et institutionnel
- la mise en place du système automatisé de transfert et paiement de détail (SAT+)
- la mise en place d'un système monétique (SWITCH)
- la mise en place d'un compte bancaire de base

- Composante 2 – La stabilité financière.

Cette composante vise :

- l'appui à la gestion du risque de crédit
- la gestion du risque de liquidité
- la mise en place d'un dispositif de préparation de crise
- l'appui à l'Etat sur la réforme de la Gouvernance de la SNPSF et de l'appui à la restructuration de la SNPSF

Dans le cadre du Projet, la Banque Centrale des Comores, conjointement avec le Ministère des Finances et la Banque Mondiale, lance un appel à candidature pour les postes ci-dessous.

La durée du contrat : 1 an avec une période probatoire de 4 mois. La prise de fonction est le 02 janvier 2019.

La date limite de dépôt des candidatures est **le 07 novembre 2018 à 11h** au Siège de la Banque Centrale des Comores, située à Place de France, Moroni.



Un Coordonnateur du Projet

Mission principale :

Appuyer la Secrétaire Générale de la BCC dans la gestion du projet financé par la Banque Mondiale conformément au Manuel de Procédure et aux Accords de Financement entre l'Etat et l'IDA. Appuyer la SG avec efficacité et efficience dans les activités du projet afin de favoriser l'atteinte des objectifs convenus.

Profil :

Au moins titulaire d'un diplôme de Master en Sciences Economies ou en Gestion, Finances, Économie et un diplôme dans le domaine bancaire est un atout.

Avoir au moins 15 ans d'expérience professionnelle générale dans un poste de responsabilité et 10 années d'expérience dans la gestion, coordination d'organisation non gouvernementale ou gouvernementale ou projet avec une expérience supplémentaire dans un poste de leader etc.

Un Responsable Administratif et Financier

Mission principale :

Assurer le traitement des opérations administratives, comptables, financières et budgétaires ainsi que la production des états, les rapports financiers et les états budgétaires conformément à la réglementation en vigueur et dans les formes exigées par le Bailleur de fonds.

Profil :

Au moins titulaire d'un diplôme Bac +4 en gestion option audit et comptabilité.

Avoir au moins 5 ans d'expériences professionnelles en matière de gestion financière. Avoir une expérience en gestion financière des projets du groupe de la Banque Mondiale et au moins une expérience en matière de gestion d'équipes, de programmation à la mise en œuvre de projets etc.

Un Responsable en Passation de Marché

Mission principale :

Elaborer et respecter les calendriers prévisionnels dans le Plan de Passation de Marché, suivant un modèle jugé acceptable par l'IDA comportant l'estimation prévisionnelle, la procédure de passation de marché acceptable selon les Termes de l'accord de Financement et la préparation et l'approbation des appels d'offre.

Profil :

Au moins titulaire d'un diplôme Bac +4 en Droit, Economie, gestion, ou équivalent et au moins une formation certifiée en Passation de Marchés Publics.

Avoir au moins 3 ans d'expériences professionnelles dans le domaine de la Passation de Marchés. Avoir une expérience dans des négociations de contrat au niveau national et international et de bonnes connaissances des procédures de la Banque Mondiale en matière de passation des marchés etc.

Les Termes de références au complet sont disponibles :

- Sur le site internet de la Banque Centrale : <http://www.banque-comores.km> (dans l'onglet Banques Centrale des Comores et à la rubrique appel à candidature),

- Au standard de la Banque Centrale des Comores, Place de France, Moroni (retrait en version papier) du lundi au jeudi de 08h à 12h et le vendredi de 08h à 11h.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le Secrétariat Général de la Banque Central par téléphone au 773 10 02.

C'est officiel : Volcan Club de Moroni, champion des Comores et Miracle Club de Bandrani-Mawéni, vainqueur de la Coupe des Comores. L'information a été communiquée en conférence de presse le vendredi 19 octobre à Moroni par Saïd Ali Saïd Athoumani, patron de la Ffc. Les Moroniens prendront part à la Ligue des Champions et les Bandraniens, à la Coupe de la Confédération.

Dans les semaines à venir, un tirage au sort déterminera les adversaires respectifs des Comoriens et les terrains des confrontations inaugurales. Les interrogations en suspens, laissées par le verdict de la Commission Nationale d'Homologation et de Discipline relatives à la consécration au titre national de Volcan club de Moroni (Ngazidja), ont été dissipées en conférence de presse par le président de la Fédération de Football des Comores (Ffc), Saïd Ali Saïd Athoumani. Le doute, et encore moins la controverse, n'ont pas leur place dans le classement de Volcan et de Fomboni club, si on se réfère au règlement du championnat.

« Volcan et Fomboni club (Moili) sont à égalité de points. Les textes en vigueur prévoient le goal average particulier pour départager des adversaires en ex-æquo, qui prétendent à la première place », a expliqué Saïd Ali. La clarification du confrencier s'avère opportune. Une grande partie de la communauté

FOOTBALL : COMPÉTITION INTERNATIONALE (AFRIQUE)

Volcan et Miracle, ambassadeurs des Comores

footballistique du pays crie au scandale et au favoritisme. Ces sympathisants des Mohéliens et détracteurs de Volcan étaient leur argument sur le nombre de buts marqués et encaissés par l'un et par l'autre (Fomboni club : 5 points, +3, Volcan club : 5, +2).

« Confrontation directe, c'est comparer les scores des deux matches qui ont opposé les deux frères rivaux : (1-1) aussi bien à Ngazidja qu'à Moili. Donc, un match d'appui est incontournable sur un terrain neutre. Vu les troubles qui secouent Mutsamudu, la Ffc a proposé un autre terrain neutre à Moili ou à Ngazidja, suivant le verdict du tirage

au sort. Fomboni club a exclu catégoriquement l'hypothèse d'un match à Mitsamiouli. C'est un chantage. La Ffc n'est pas une institution à se laisser effrayer. Je reconnais qu'il y a un problème aux Comores, localisés à Mutsamudu seulement. Nous avons évalué la situation, nous avons décidé de programmer cette 3e et ultime rencontre à Domoni. L'arbitre a tranché conformément aux textes. L'équipe présente a été déclarée triomphante » a tranché notre confrencier.

Bm Gondet



Saïd Ali Saïd Athoumani patron de la Ffc

FOOTBALL : COUPE DE LA LIGUE, PHASE RÉGIONALE

Amicale club, 3e demi-finaliste

Amicale club de Chezani ambitionnait une qualification de l'édition 2018 de la Coupe de la Ligue. Elle l'a eue au stade de Moroni, le vendredi 19 octobre 2019, au détriment de Jacm de Mitsoudje. Mais Amicale club a aussi été effrayée par un adversaire de haut calibre, jusqu'à la fatidique séance de tirs au but, empreinte de la délivrance (1-1 et 4-2). Cet exploit fait des ambassadeurs de Mbwaniku, le 3e prétendant au titre à avoir validé les tickets pour la demi-finale.

Le résultat du 3e quart de finale de la Coupe de la Ligue, phase régionale, enregistré le vendredi passé a surpris plus d'un. Un adversaire de moindre calibre, en terme de catégorie, Amicale club de Chezani (D2), a donné une leçon de ténacité et de réalisme à un des dinosaures de la (D1), Jacm. Le duel a commencé à 100 à l'heure. A moins de 3 minutes, une frappe enroulée de Naswuif Madi trompe Nguchu, gardien de but de Jacm (2e, 1-0).

Amicale club marque le but le plus rapide de la compétition. Ce but

a suscité la frayeur chez Jacm. En championnat, ce même portier avait encaissé, à domicile, 6 buts face à Union sportive de Mbeni. Cette lourde défaite est une obsession pour Jacm. Avant de rejoindre les vestiaires, un coup de pied arrêté d'environ 20 mètres, transformé par Baba Moussa Mohamed, a permis à Jacm de remettre les pendules à l'heure (1-1).

Ce score reste inchangé malgré les multiples actions offensives, déclenchées ici et là. « Amicale club a dominé la partie, mais les divers arrêts acrobatiques de Nguchu ont

fait obstacle à une hémorragie de buts », explique Munyi Madi, analyste sportif. L'arbitre ordonne la fatidique séance de tirs au but. Bien concentrés, les joueurs de Chezani ont dispensé une leçon de réalisme à Jacm (4-2). Ils valident les précieux tickets pour la suite de la compétition. Les Chezaniens ont fait leur, un enseignement de sagesse, révélé dans le Cid par Corneille. Je cite : « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années ». Dans deux jours, ils affrontent chez eux, le leader des Comores, Volcan club de Moroni. Réussiront-ils à préserver cet enchaînement de succès dont ils font preuve ?

Bm Gondet



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Société Nationale des Postes et des Services Financiers (S.N.PS.F)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La société Nationale des Postes et Services Financiers (SNPSF) lance un avis d'appel d'offres en vue de la sélection d'un cabinet d'expertise comptable pour la révision de ses comptes annuels.

Le cabinet adjudicataire assurera la mission de commissaire aux comptes pour un mandat de 6 ans, couvrant les prochains exercices 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023.

La procédure de passation du marché applicable est l'appel d'offres ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 11-027/AU portant code des marchés publics et des délégations de service public en Union des Comores.

1. La SNPSF sollicite des offres sous pli fermé de la part de cabinets répondant aux qualifications requises pour fournir la mission de commissaire aux comptes. Les produits livrables sont à remettre à la SNPSF Moroni-Port BP 5000 Moroni dans un délai de 30 jours.

2. Les cabinets intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres sur le site de la SNPSF (www.snpsf.com) ou à l'adresse ci-après : SNPSF Moroni-Port BP 5000 Moroni de 7h 30 à 14h 30 du lundi au jeudi, de 7h30 à 11h le vendredi et de 7h 30 à 12h le samedi. Ils peuvent également l'obtenir par adresse e-mail : secretariat@snpsf.km

3. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : SNPSF Moroni-Port BP 5000 Moroni, au plus tard le 10/11/2018. Les offres remises au-delà de la date et heure indiquée ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des cabinets présents à l'adresse ci-après SNPSF Moroni-Port BP 5000 Moroni à 14h le jeudi 15 novembre 2018.

4. Les offres doivent être valides pendant une période de un mois suivant la date de dépôt des offres.

A Moroni, le 20/10/2018